

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Novembre 2009 - 1,50 €



N° 339

SOMMAIRE

2

Compte rendu de la commission
exécutive du 19 octobre 2009

3

Editorial

4/5

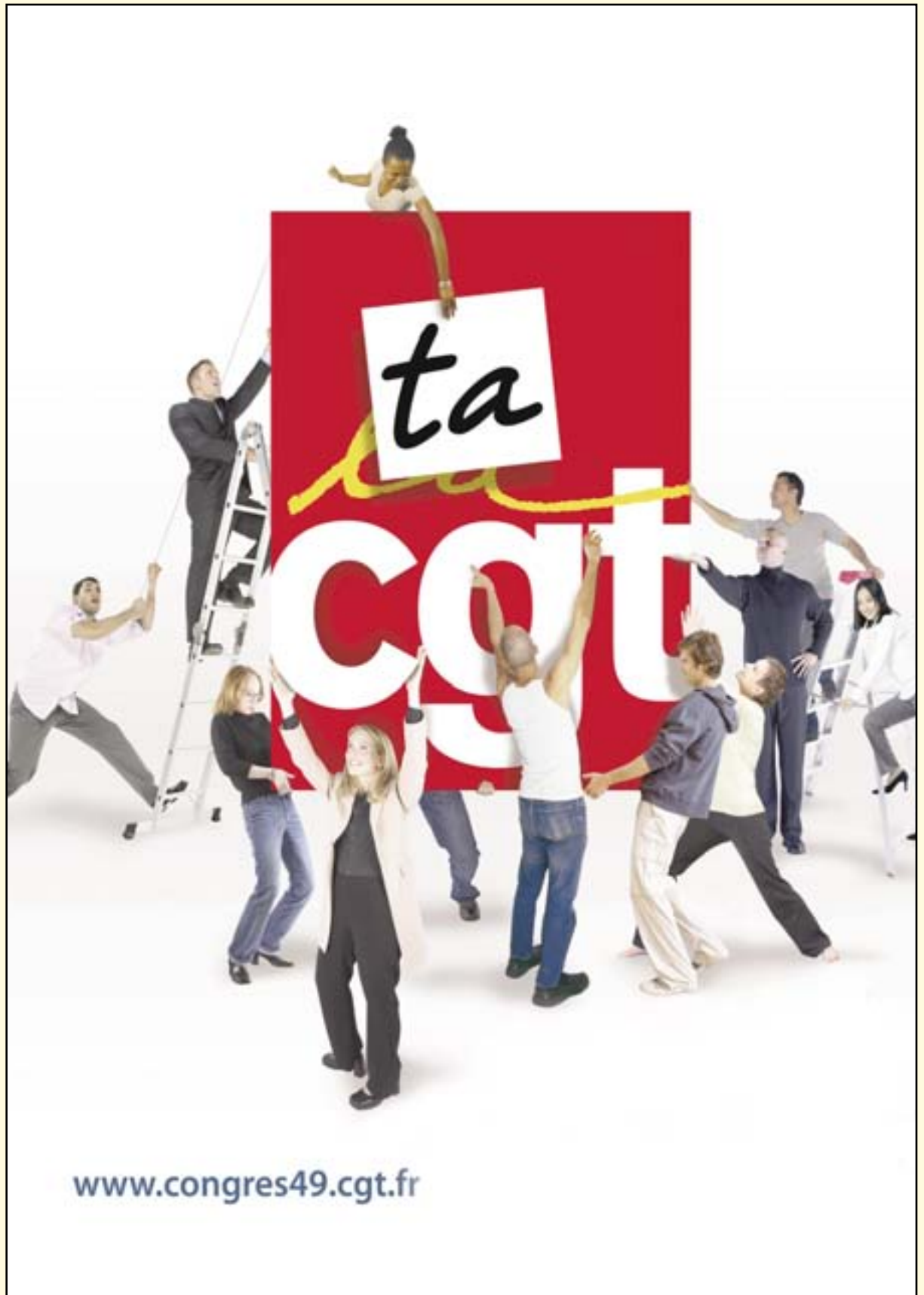
Agence France Presse

6/7

Presse Informatique

8

49^e Congrès de la CGT



www.congres49.cgt.fr





Compte rendu de la commission exécutive du 19 octobre 2009

L'ordre du jour portait sur la situation générale, dans la profession et la préparation du 49^e Congrès.

Patrick Pinceloup, Dominique Aygalenc et Christophe Gral exposent chacun la situation grave que connaît leur entreprise, Imprimerie nationale, Presse Informatique et Compo Grenelle :

- Patrick annonce notamment le risque sur l'impression en continu à Douai et les 170 emplois menacés ;
- Dominique confirme la perte de charge de travail avec le retrait des abonnés de Canal + et du Monde. La direction veut généraliser le travail du dimanche. Dominique fera le maximum pour qu'une délégation de Presse Informatique participe au rassemblement devant Le Monde le 22 octobre ;
- Christophe présente le nouveau plan de licenciement qui touche les responsables syndicaux de Panchro Grenelle, comme on pouvait le craindre...

Joël Lallet s'interroge sur la validité des journées d'action du premier semestre 2009 et sur les difficultés à mobiliser à hauteur des attaques subies.

Jean-François Ropert revient sur l'idée que les journées d'action tous les 2 mois ne se situent plus au bon niveau et ne peuvent par manque de crédibilité sur leur capacité à mettre en difficulté

patronat et gouvernement mobiliser plus largement. Il fait part d'un avis partagé par de nombreux camarades sur le manque de simplicité du document d'orientation du congrès.

Il est précisé le calendrier SGLCE de la préparation du congrès confédéral :

- vendredi 6 novembre, 14 h 30, salle Eugène Varlin, assemblée générale du syndicat sur le 49^e Congrès ;
- samedi 7 novembre, de 10 h 00 à midi, permanence pour recevoir les derniers amendements ;
- lundi 9 novembre, le bureau syndical validera les amendements et les transmettra ;
- lundi 23 novembre : commission exécutive extraordinaire consacrée au mandatement de nos trois délégués ;
- lundi 14 décembre : la délégation effectuera un compte rendu.

Le débat se relance sur le plan actuellement en phase de finalisation dans la presse parisienne. La CE rejette unanimement la logique, les principes et les modalités du volet 1 et du dispositif Imprime. Le syndicat ne sera donc pas signataire de cette remise en cause des

statuts et des acquis sociaux ; il n'ouvrira pas la porte aux licenciements et ne cautionnera pas un dispositif aux garanties très hypothétiques. Il ne restera pas sans réaction. Après des négociations tronquées, l'heure est à l'action.

Martial Le Bihan relate la rencontre avec le président du Directoire du Monde et présente les objectifs du rassemblement du 22 octobre. De nombreux camarades participent à la discussion : Sophie Lacaze-Masmonteil sur la situation dans les sièges éditoriaux ; Jean-Yves Lesage sur les interrogations dans son entreprise et le succès de l'AG que le syndicat a organisée. Michel Doaré insiste sur la nécessité d'un syndicalisme de terrain très combatif.

La CE entend avaliser le rapport d'Éric Martin sur la trésorerie et les propositions très courageuses qui permettent de bâtir un budget 2010 à l'équilibre. Elle accepte la vente de la Grande Salle sur la base des sommes évoquées le 22 septembre avec la CSTP et demandera le concours d'un juriste pour en négocier les modalités et notamment, les conséquences sur notre bail.

Marc Norguez

Président de séance : Jacques Durin.

Rapporteur : Laurent Joseph.

Présents : Bonhomme, Brinon, Dewaele, Doaré, Durin, Elbaz, Gral, Joseph, Lacase Masmonteil, Jourdas, Le Bihan, Lesage, Maisonneuve, Maréchal, Martin, Meynard, Norguez, Pavard, Pinceloup, Raut, Ropert.

Invités : Dominique Aygalenc, délégué au 49^e Congrès ; Joël Lallet, mandat par l'UD de Seine-Saint-Denis.

Excusés : Akoun, Burguiere, De Sousa, Duquenne, Ferignac, Lourdez D., Thomas-Flores.

Copy Conform'

Copieur - Fax - Imprimante

consession

RICOH

La société Copy Conform' vous orientera vers

les solutions bureautiques les mieux adaptées



Sté COPY CONFORM'

22 rue Beffroy, 92200 Neuilly/Seine

Tel: 01.46.24.02.66

Fax: 01.46.24.01.81

Copy Conform



Actif, créatif, combatif le SGLCE !

Le succès de la manifestation pour le développement industriel et l'emploi le 22 octobre dernier – succès auquel nous avons un peu contribué en organisant un rassemblement au siège du journal Le Monde (la déclaration de Martial Le Bihan est disponible sur le site du Livre parisien) - donne de l'optimisme et de la confiance.

Oui, il y a des luttes, des combats, des hommes et des femmes qui se solidarisent et que la CGT fédère.

Évidemment, c'est souvent difficile. Les menaces, les pressions freinent la prise de conscience et restreignent les initiatives.

Lorsque l'actualité sociale touche au fait divers le plus terrible avec le suicide d'un salarié sur son lieu de travail, que le flot du chômage monte au point de noyer la société, la solution n'est que dans la réponse collective et le syndicalisme.

« Ensemble, on est plus forts », c'est une évidence syndicale. Mais, ensemble, tout simplement, on est mieux.

L'homme et la femme sont des êtres sociaux. Ils gagnent leur humanité dans leurs rapports avec leurs semblables. Ces rapports sociaux, basés sur le mépris, la dépendance, l'exploitation, font perdre à chacun, à chacune, la richesse humaine que possède chaque personnalité, sa propre humanité.

Le capitalisme, à son stade actuel de développement du libéralisme, de la financiarisation de l'économie mondiale est un monde totalement déshumanisé. Il érige comme valeur, non pas l'homme ou la femme, encore moins le groupe ou la classe sociale, mais l'individu, seul, isolé, envisagé uniquement comme producteur / consommateur. C'est cet individu qu'il manipule et qu'il exploite. C'est cet individu qui souffre.

Certains, certaines terminent avec cette souffrance en mettant fin à leurs jours. Cela est effroyable.

Cela doit renforcer notre détermination à nous battre, à nous parler, à nous unir. C'est l'objectif du nouveau site Internet : les créatifs (<http://www.sglce-cgt.fr/Creectifs/>), du flyer, du plan de travail syndical, qui s'adressent aux salariés de la publicité et de la création graphique.

Lutter pour vivre, vivre pour lutter ! C'est le sens de l'engagement concret, quotidien du SGLCE et de ses militants.

Note de lecture : « Le manichéisme se trouve systématiquement renvoyé à la figure des intempestifs qui refusent cette idée sottise et idéologiquement intéressée d'un réel trop complexe pour qu'il soit possible d'en rendre compte ».

Michel Onfray

Extrait de son livre à propos de la disparition de Pierre Bourdieu,
Célébration du génie colérique.



Marc Norguez
Secrétaire général

Surchauffe à l'AFP

Face à une opposition qui s'étend chaque jour, Pierre LOUETTE, PDG de l'AFP, coincé dans sa rectitude, persiste à vouloir transformer celle-ci en agence gouvernementale avant de la livrer, selon toute vraisemblance, à des entreprises privées.

Pour atteindre cet objectif, le président de l'agence est missionné par l'Elysée afin de mettre un terme au statut de 1957, dit « statut de la liberté », qui garantit l'indépendance de l'AFP, pour constituer une société nationale, à capitaux publics où l'Etat apporterait un capital de 65 millions d'euros dont 45 en fonds propre.

L'AFP deviendrait donc une agence d'Etat dans un processus qui casserait l'équilibre actuel entre représentants de la Presse et des pouvoirs publics et entraînerait l'agence vers une privatisation comme pour le statut de La Poste.

Le personnel de l'AFP et une partie grandissante de citoyens s'élève contre ce projet qui met en péril la seule agence mondiale d'information non anglo-saxonne.

Les actions se multiplient avec des arrêts de travail de grève en mai, en septembre et en octobre.

Une pétition de soutien, signée par près de 20 000 personnes à ce jour, a été remise le 23 juin 2009 au ministère de la Culture et de la Communication.

Jacques Thomet, ancien rédacteur en chef de l'AFP, auteur du livre « les survivants de l'information » qui dresse un constat accablant de la vie des rédactions « sous le feu des mortiers lancés contre l'indépendance des médias en France par Nicolas Sarkozy », déclare dans un entretien accordé à l'Humanité du 24 juin 2009 : « les anciens comme les actuels agenciers considèrent que la politique actuelle constitue un grave danger pour son avenir » et évoque l'exemple édifiant de TDF (Télédiffusion de France) société d'état, devenue anonyme, fourguée à des investissements américains et anglais, qui annonce le licenciement de 550 personnes.



Claude Moisy, journaliste et ancien PDG de l'AFP, qui a consacré trente cinq ans de carrière à l'agence, s'exprime longuement dans les pages du « Monde » paru le 30 septembre 2009. L'article est intitulé : « l'AFP ne pourra résister au changement de statut qu'on lui prépare, l'Etat doit continuer à assumer ses responsabilités à l'Agence France Presse. »

L'ancien PDG est conduit à sortir de la tradition de réserve pour défendre ardemment la loi de 1957, estimant à juste titre, que « le financement partiel de l'AFP est un élément de l'aide multiforme de l'état aux médias français qui, sans elle, dépendrait de deux agences anglo-saxonnes pour leurs informations à l'étranger ».

Nous adhérons à la pertinence de ses arguments et aux conclusions de son plaidoyer quand il dit sa « conviction que l'introduction d'intérêts particuliers condamnerait l'agence à la disparition plus ou moins rapide ».

Ainsi la CGT n'est pas la seule, loin s'en faut, à dire et à redire qu'il ne faut pas casser le statut de 1957 mais au contraire qu'il est nécessaire de préserver cet outil unique créé pour des raisons politiques afin d'offrir à la France et à la francophonie une agence mondiale présente sur les 5 continents avec ses 2000 salariés.

Dans les colonnes du même article que nous vous conseillons vivement de lire dans son intégralité, Claude Moisy rap-



porte ce qui est arrivé dans les années 1980 à une autre grande agence de presse mondiale, l'américaine United Press International (UPI), propriété d'une fondation familiale contrainte, par ses statuts, de s'en débarrasser lorsqu'elle a commencé à perdre de l'argent et qui a disparu en moins de dix ans...

Michel Herbillon, député UMP et vice président de la commission des affaires culturelles, tout en notant « beaucoup de résistance et d'opposition à la réforme envisagée », interrogeant Frédéric Mitterrand qui répondait : « la réforme de l'AFP est l'objet pour l'instant de réflexions, certains avancent des solutions. On va prendre un peu de temps puisque de toute façon, ça fait longtemps que ça traîne » et poursuivant « tout se fera dans la transparence, dans un contexte de discussion démocratique où chacun dira ce qu'il en pense », rajoutant plus loin : « il n'y a pas de réforme réussie s'il n'y a pas de consensus » (Le Matin.ch du 21/10/2009).

Le Cabinet du Président (UMP) du sénat, Gérard Larcher, a promis aux syndicats une table ronde réunissant patrons de presse, Etat, syndicats et parlementaires. (Humanité du 24 juin 2009).

L'Autisme de la Direction

Ulcéré par une résistance dont il avait sous estimé l'ampleur, donnant libre cours à son autoritarisme, Pierre Louette intervient brutalement en lançant une assignation en référé devant le tribunal de grande instance contre le secrétaire du CHSCT sous prétexte de délit d'entrave.

Voici les faits : La direction de l'AFP a loué un ensemble de bureaux qui s'étend sur 2 800 m² rue Vivienne, c'est-à-dire juste en face de l'AFP.

Sous le prétexte fallacieux de contraintes techniques purement imaginaires, le PDG veut transférer la majeure partie de la rédaction dans ces nouveaux locaux. Les journalistes, dont l'activité génère l'essentiel des ressources, seraient séparés des autres salariés. Ne resteraient alors dans le siège historique que les services administratifs et techniques, dont les fonctions seraient rapidement remises en cause.

Ainsi compartimenté, la vente à la découpe de l'agence pourrait alors s'opérer... Devant cette manœuvre cousue de fil blanc, le secrétaire du CE, comme la loi l'y autorise, a commandé une expertise pour enquêter sur le bien fondé du déménagement.

En toute logique, le CHSCT ne pouvait accepter, avant le constat de l'expert du CE, de signer une convocation de commission dont l'ordre du jour portait sur le déménagement de la rédaction, comme l'exigeait le PDG, qui s'est saisi de ce désaccord pour traîner le militant en justice.

Nos camarades CGT ainsi que l'ensemble des syndicats s'abstiennent donc à toute participation aux réunions convoquées par la Direction dans l'attente d'un comportement civilisé du Président.

Rajoutons à cela que les salariés, révoltés par le recours permanent aux emplois précaires, sans perspective de titularisation d'une grande partie du personnel, ont participé à une assemblée générale à l'appel de tous les syndicats le lundi 19 octobre en revendiquant un calendrier de titularisation.

Devant le refus de la direction d'embaucher les CDD les plus reconduits, les salariés se sont mis en grève de 12 h à minuit.

L'autisme de la direction rend la situation explosive. Pourtant, force est de constater que les réflexions énoncées par les personnalités qui ont une réelle connaissance du métier valident et renforcent la position unanime de l'Inter-CGT de l'AFP (SGLCE, SNJ-CGT, UFICT) qui exige l'abandon du projet de casse du statut de 1957.

La CGT maintient sa proposition de table ronde sous l'égide des élus de la nation pour débattre sereinement de l'avenir de l'agence dans le cadre actuel.

Il suffit au gouvernement de déclarer aux instances européennes que l'AFP exerce une mission de service public pour permettre à celle-ci de continuer à fonctionner sur le mode économique actuel et de développer ses activités, y compris à l'international.

La CGT appelle tous les salariés à s'unir et à lutter pour faire échec au projet inacceptable de changement de statut qui n'est motivé que par un choix idéologique.

TOUS ENSEMBLE POUR LE RETRAIT TOTAL ET DÉFINITIF DU PLAN LOUETTE-SARKOZY

Yann VOLANT



Le dernier ouvrage de notre ami Roger Dédame s'inscrit dans la poursuite de son travail sur l'évolution des techniques graphiques.

Cette fois-ci, il raconte comment, depuis les temps les plus lointains, l'écriture sous toutes ses formes a permis aux hommes de progresser dans la connaissance et favoriser leur émancipation culturelle.

Roger montre avec pertinence le rôle du progrès technique dans la reproduction et la diffusion de l'écrit, ce qu'il a autorisé et ce que la société lui doit, avec comme moteur la recherche du progrès social et humain.

L'ouvrage, d'une lecture facile, est riche d'illustrations. Il peut se concevoir comme un dictionnaire puisque chaque chapitre occupe une page avec en vis-à-vis, le plus souvent, des reproductions en faisant un volume pratique et de qualité artistique.

Bien évidemment, Roger suit son fil conducteur : les métiers du Livre et leur structuration sociale au sens le plus large. Il développe leur propre histoire en soulevant les enjeux de l'avenir, en ce début du XXI^{ème} siècle riche du numérique.

Le lecteur trouvera dans ce volume, tout à la fois, les questions de la progression de l'expression humaine, du savoir et de l'intelligence, celle des professions. Il comprendra mieux ce que nos sociétés doivent à l'écrit et à ses artisans.

Nous ajouterons que la beauté de ce livre et son contenu didactique en font un cadeau original pour un public de tout âge.

Daniel Legerot

« Les artisans de l'écrit » de Roger Dédame (368 pages) est publié par les Editions des Indes savantes. Il est en vente au syndicat (34 euros)

Les révoltés de Presse informatique

Si, dans leurs activités syndicales, nombre de militants vivent régulièrement et connaissent les pressions et l'arbitraire qu'exercent les directions des entreprises sur les salariés, leurs représentants et les organisations syndicales, il n'est pas courant de voir les représentants de notre syndicat et ceux d'un comité d'entreprise assignés devant les juges d'un Tribunal d'Instance par les directions respectives de deux sociétés du même groupe.

Le 7 septembre dernier Dominique Aygalenc (qui sera déléguée du SGLCE au 49^e congrès de la CGT et dont vous avez pu lire le portrait de présentation dans le numéro 338 du Livre parisien) et Bernard Parisot, respectivement représentante syndicale et délégué syndical CGT de Presse informatique, étaient convoqués sur plainte des sociétés Presse informatique et Datem devant le Tribunal d'Instance de Beauvais. Après lecture, le mémoire des directions portant accusation contre nos camarades serait presque risible tant les vingt sept pages qui le constituent renversent les responsabilités des acteurs. Presque, car les difficultés auxquelles sont confrontés au quotidien les salariés de Presse informatique et le chantage permanent sur leurs emplois depuis 2004 n'invitent pas la grande majorité d'entre eux à prendre l'affaire au second degré.

Aussi, ce lundi après-midi, la salle d'audience affichait-elle complet. La présence, en nombre, des salariés de Presse informatique changea à tel point les habitudes du lieu que trois agents de la police nationale furent commandés pour assurer la bonne circulation dans les couloirs au second étage du Tribunal d'Instance. Tous les bancs occupés, la salle continua de se remplir jusqu'à ce qu'elle soit pleine comme un oeuf. Le président de Presse informatique - n'ayant visiblement pas justement évalué tout l'intérêt suscité par ses réclamations auprès des salariées et adhérentes de la section syndicale de Pi, mais aussi des camarades des unions locales et départementale de l'Oise, des sections syndicales SGLCE du Monde et des NMPP - sera contraint de subir debout, adossé à la porte de la salle d'audience, une expression publique de la mobilisation des salariés de Pi contre ses attaques à l'encontre des représentants du personnel. Dans un contexte social marqué par la continuation de mesures de restructuration - incluant des licenciements mais aussi des mises à dispositions, des transferts d'activités au sein des filiales du groupe, de la sous-traitance délocalisée - où la direction se refuse de négocier des contreparties depuis plus de dix huit mois, la nature antisyndicale de l'offensive



Au centre Dominique Aygalenc et Bernard Parisot avec leurs collègues au Tribunal de Beauvais.

de l'employeur s'éclaire de sa seule énergie.

Son carburant émane de la logique exclusive-ment financière voulue par le fonds d'investissement Weinberg Capital Partners, l'actionnaire majoritaire de la holding qui contrôle le groupe Team Partners Group auquel appartient Presse Informatique. Sa logique est d'une simplicité et d'une brutalité toute empreinte du libéralisme financier qui exige une pression négative permanente sur les salaires et l'emploi afin de s'assurer un retour sur investissement le plus important et le plus rapide possible. Son arme de guerre, c'est le LBO pour rachat d'entreprise par recours à l'emprunt avec un minimum d'apport propre. Le développement industriel par la recherche et l'investissement ne font pas partie de leurs préoccupations. Ce qui compte, c'est la rentabilité financière, le retour sur investissements « financiers » bien sûr !

C'est cette logique prenant en otage leurs emplois, conditions de travail et salaires que dénoncent élus, salariés et la section syndicale de Presse Informatique. Cela va si loin dans les plans de la direction du groupe - qui orchestre la même stratégie dans l'ensemble du groupe - qu'elle veut scinder en deux entités la société historique Presse informatique : une société pour l'activité liée au

traitement des abonnés de Canal +, qui serait son unique client ; une seconde pour la gestion des abonnés des clients du secteur de la presse écrite. À cela, il convient d'ajouter l'augmentation de l'amplitude horaire pouvant aller jusqu'à 22 heures et la généralisation du travail le samedi que la direction de Presse Informatique veut imposer.

**Contre une force
qui ne connaît aucune
borne, il faut opposer
une autre force**

La révolte collective gronde. Les choix des directions du groupe et de Presse Informatique, pilotées par le fonds d'investissement contrôlant la holding du groupe TPG, vont à contre-courant des besoins de Presse Informatique et des salariés. Ils suscitent chez ces derniers une révolte contre les renoncements annoncés qui leurs sont imposés sans aucune négociation, ni contreparties comme le revendique la CGT depuis le second LBO en 2007. La technique du passage en force social contre la négociation telle est la tactique employée par les directions de Presse Informatique et de Datem qui entendent légitimer leurs choix financiers par l'intimidation en usant de procès et de décisions de justice. Ainsi, elles veulent contraindre les salariés, obtenir leur renoncement à défaut de leur consentement à leurs objectifs de rentabilité sans limites.

Voilà bien ce que représentent nos "accusés" du jour, Dominique et Bernard, pour la direction du

A Presse informatique !

C'est sur le terrain revendicatif en faveur d'un plan industriel de développement des activités que les salariés s'opposent à la scission de leur entreprise en deux entités et à l'extension de l'amplitude des horai-

res de travail. Comme de véritables révoltés qui ne lâchent pas la proie pour son ombre, ils font le choix de la négociation sur la base de leurs revendications et, pour cela, ils sont résolus à lutter !

Casse-toi, riche conne !

Il est une homonyme de Bernard Parisot qui ne manquerait pas de souligner le courage des dirigeants de cette PME de plus de 450 salariés, réalisant en 2008 un chiffre d'affaires de 33 millions d'euros. Elle réaffirmerait combien sont nécessaires les ajustements structurels imposés par le règne de la concurrence généralisée et rappellerait, en privé, que dans l'institut de sondages qu'elle dirigeait avant de devenir la patronne des patrons, les syndicats n'avaient pas le droit de citer. A propos de la petite caisse de l'UIMM, elle constaterait simplement que tout est arrangé voyons ! Regardez comme plus personne n'en parle.

groupe. Avec leurs collègues, en demandant des comptes, ils posent des limites au rouleau compresseur du retour sur investissement de l'actionnaire. La riposte est directe et prend la forme d'une mise en accusation. C'est ainsi que nos camarades sont accusés d'abus dans l'exercice du droit syndical et dans celui des prérogatives du comité d'entreprise. Plus précisément, en ce qui concerne le droit syndical, il leur est reproché d'avoir écrit, à plusieurs reprises, à des éditeurs et clients de Presse Informatique quittant l'entreprise après parfois plus de deux décennies de bonne gestion de leurs abonnés par les salariés de Presse Informatique. S'agissant du second point, nos camarades sont mis en cause pour avoir organisé une réunion d'information à l'attention des salariés de l'entreprise à laquelle participaient des personnalités extérieures - dont un économiste, une Conseillère régionale, un Conseiller général et un secrétaire du SGLCE - et ce, en dehors du local du comité d'entreprise sans avoir demandé l'accord de la direction. Voilà tous les "crimes" commis par la section syndicale et le comité d'entreprise - représenté par son secrétaire, Bernard Parisot - et à propos desquels les directions de Presse Informatique et de Datem ont porté plainte en demandant aux juges de faire cesser ce qu'elles qualifient d'abus.

En l'occurrence, ces directions renversent les rôles en se posant comme victimes afin de mieux

dissimuler leurs mauvais coups contre le développement des activités, l'emploi des salariés et le pillage des actifs de la société afin de mieux alimenter les comptes de l'actionnaire du groupe.

Toute cette opération est en réalité un épais écran de fumée à multiples usages mais à objectif unique : pousser plus avant la restructuration pour augmenter le retour sur investissement.

Ce mauvais tour, s'il fait bien rire la direction de TPG, fait monter la pression chez les salariés de Presse Informatique qui voient d'un très mauvais oeil l'attaque portée contre leurs représentants CGT qu'ils ont élus à plus de 95 % en mai dernier. C'est, en effet, cette légitimité qu'attaquent les présidents de Presse Informatique et Datem afin de mieux peser dans les débats portant sur l'avenir de l'entreprise et des emplois des salariés. Ils cherchent aussi, avec cette plainte, à désorganiser la résistance des salariés dont les élus et la section syndicale CGT sont les porte-parole. Pour les accusateurs qui sont, en réalité, les commis des intérêts du fonds d'investissement qui les mandate, pour aller plus loin dans la remise en cause des accords d'entreprise et des maigres acquis des salariés, ces verrous doivent sauter !

Ainsi, le dialogue social à Presse Informatique - comme dans l'ensemble du groupe TPG - se redéfinit dans toute sa crudité comme des relations s'établissant entre adversaires sociaux dont les intérêts ne sauraient faire l'objet de compromis. Suffisants mais conséquents, les dirigeants du groupe rejettent toute contrepartie et toute négociation. Il n'y a pas d'alternative, le seul choix est le leur et les salariés en paieront les effets. À l'heure où la finance mondiale a entraîné l'économie réelle à deux doigts du collapsus systémique généralisé, l'exemple Presse Informatique dans son rapport au groupe TPG et à sa holding sous contrôle du fonds d'investissement WCP est révélateur du gaspillage que représente la financiarisation de l'économie. Récemment, un patron jeté par son repeneur dans le cadre d'un LBO concluait : "lorsqu'un secteur industriel ou une entreprise tombe entre les mains des puissances financières, il est

mort ! ". Depuis 2003 et leur rachat puis leur revente par le groupe Le Monde, les salariés de Presse Informatique ont décidé qu'ils avaient plus qu'un mot à dire concernant l'avenir que leur promettaient ces mécanos financiers. Aussi, c'est avec à l'esprit ce droit de suite qu'ils sont venus nombreux entendre les plaidoiries des accusateurs et de la défense, le 7 septembre, pour un procès qui n'était plus celui de Dominique et Bernard - les représentants CGT et du Comité d'entreprise - mais celui des révoltés de Presse informatique. Lors du procès de Beauvais, les accusateurs ont confirmé leur choix délibéré de lutter contre les salariés de Presse Informatique. En effet, en laissant leur avocat déclarer dans sa présentation que les courriers répétés des représentants syndicaux CGT - et tant reprochés par les directions de Pi et Datem, mais jamais par leurs destinataires - effrayaient les responsables de Canal + au point de les terroriser, il est certain qu'ils visaient à criminaliser l'activité syndicale. Pour les présidents de Presse Informatique et Datem, l'attaque reste la meilleure arme contre un adversaire entreprenant. Aussi eurent-ils recours à la vieille recette de la diffamation, ce pot réactionnaire dans lequel le patronat mitonne sa rhétorique antisyndicale.

Le jugement est mis en délibéré jusqu'au 2 novembre. Dès que celui-ci sera prononcé, le Livre parisien vous en tiendra informés sur son site Internet.

En attendant, les révoltés et résistants de Presse Informatique sont toujours dans l'action pour porter et faire entendre, en tout lieu, les revendications des salariés. Depuis le procès de Beauvais, ils ont adressé, avec leurs collègues des sections syndicales CGT du groupe TPG, aux présidents du groupe et du fonds d'investissement le contrôlant, une demande de rencontre portant sur les revendications communes des salariés des filiales en matière d'emploi, de conditions de travail et de salaires. Gageons que ce nouveau courrier ne leur vaudra pas d'être assignés devant un tribunal !

Guillaume Thomas Flores

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire :
0110 S 07117. - N° ISSN : 1269-5076.
Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce, 75014 Paris -
Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie Grenier.
Directeur de publication
et de rédaction : Norguez Marc.
Rédacteur en chef :
Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction :
A. M'Saoura,
M. Pavard,
Y. Volant,
Th. Fronty
Photos : J.-P.

APEX
A P E I N E & S O C I E T A I R E

Au service des élus et des CE
les clés pour anticiper

Voir clair dans la stratégie de l'entreprise, décrypter les bilans, identifier les zones d'ombres... à l'heure de la mondialisation, les élus des comités d'entreprises ont besoin d'informations pertinentes et d'analysesclairvoyantes. Apex est un cabinet indépendant de diagnostic et de conseil économique, social et financier au service des élus et des CE. Pour anticiper les plans de l'entreprise et de ses actionnaires, pour obtenir des engagements précis des directions, Apex apporte une expertise critique, des chiffres, des faits et des arguments qui ouvrent un vrai dialogue social et qui permettent d'agir avec clarté.

ANTICIPER LES PLANS de la «World Company»

APEX 17 bd Poissonnière - 75002 Paris
Tél 01 53 72 00 00 - www.apex.fr



**INSTITUT C.G.T.
D'HISTOIRE
SOCIALE
DU LIVRE PARISIEN**

Tous invités à la Mairie de Paris

La mairie de Paris honore notre Institut C.G.T. d'histoire sociale du Livre Parisien en nous recevant très amicalement dans les murs du magnifique Hôtel de ville de la capitale.

En mettant à notre disposition la salle de deux cents places du grand auditorium, Madame VIEU-CHARRIER, adjointe au maire de Paris, manifeste tout l'intérêt qu'elle porte à notre travail d'écriture de l'histoire sociale des salariés de l'industrie graphique parisienne et de sa divulgation.

Pour entamer une collaboration que nous espérons longue et fructueuse, nous avons demandé à Sylvie CHARLIER, docteur en histoire sociale, de nous proposer un exposé qui sera suivi d'un débat.

La conférencière est issue d'une famille de nos métiers, grand-père imprimeur, père typographe et exerce aujourd'hui dans l'enseignement.

Elle fera notamment apparaître les interrogations syndicales durant cette période, les rapports souvent compliqués entre les organisations professionnelles et interprofessionnelles parisiennes, ainsi qu'avec la Fédération du Livre CGT, les efforts et les débats pour l'unité des composantes syndicales. On y verra assurément des thèmes récurrents dont l'intérêt est évident.

Retenez cette date dans vos agendas et venez tous à la conférence présentée par

Sylvie CHARLIER sur « Les ouvriers du Livre Parisien et leurs syndicats dans la crise des années 30 »

**Le Mardi 02 Décembre 2009
à 18 heures
Dans le grand auditorium
de la Mairie de Paris
Place de l'Hôtel de ville
75011 PARIS**

**ENTREE LIBRE - INVITEZ VOS AMIS
Y. V.**

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Septembre 2009	119,37	-0,2	-0,4
Août 2009	119,66	+0,5	-0,2

Source : Insee

Sur la route de Nantes

Les syndicats CGT tiendront leur congrès à Nantes du 7 au 11 décembre 2009. Ce sera le 49^e du genre, et il s'agira pour les délégués mandatés par les syndicats CGT de voter un rapport d'activité, un document d'orientation ainsi que des propositions d'amendements le concernant et un rapport financier. Il s'agira enfin de procéder à l'élection de la nouvelle commission exécutive confédérale.

Quatre journées pleines ne seront pas de trop en effet pour que les délégués débattent, amendent et votent des textes d'orientations revendicatives qui formeront les repères d'actions et de propositions de toute la CGT.

À l'issue du congrès, la commission exécutive fraîchement élue se réunira immédiatement pour procéder à l'élection du bureau confédéral et du secrétaire général de la Confédération générale du Travail.

Un congrès dans un contexte de crises multiples et profondes.

À quelques jours du sommet international sur le réchauffement climatique, c'est dans un contexte global de crises - environnementale, financière, économique et sociale mais aussi politique après l'abstention record des élections européennes - que se tiendra le congrès de la CGT.

Sur chacune de ces dimensions qui concernent l'ensemble des salariés actifs, chômeurs, retraités et jeunes, le congrès devra se prononcer. À l'heure où le gouvernement a annoncé une nouvelle remise en cause de l'âge de départ en retraite par un nouvel allongement de la durée de cotisation, les délégués devront aussi le faire sur l'enjeu de société que représentent les retraités.

Bien sûr, la CGT ne se réjouit pas des crises actuelles que des observateurs ont depuis des années vu venir tant la répartition des richesses n'a cessé de se concentrer entre les mains d'un nombre toujours plus restreint de puissances financières et la financiarisation de l'économie réelle. Cette situation unique est aussi, pour les syndicats CGT réunis en congrès, l'occasion de remettre leurs tablettes revendicatives et d'organisation à jour.

La préparation du congrès, depuis cet été et plus particulièrement depuis la rentrée, est entrée dans sa phase active. Les adhérents et les militants ont normalement pu prendre connaissance des rapports et commencé d'engager les débats nécessaires afin que chacun puisse se prononcer et apporter sa contribution et ses propositions et ainsi participer à un important moment de démocratie et de construction collective.

Les contenus : Les préoccupations des textes - nous n'aborderons ici que le rapport d'orientation - sont celles d'un bilan critique sur la période écoulée depuis le précédent congrès en termes d'activités, de luttes, de fonctionnement, d'organisation, de renforcement et de syndicalisation. C'est aussi un moment permettant à tous les adhérents et structures de la CGT de réaliser un bilan sur la mise en œuvre et les ajustements utiles aux décisions prises.

Le rapport d'orientation pour sa part précise les besoins, fixe les revendications et propose aux syndicats des moyens pour agir, se renforcer et améliorer l'organisation collective afin de gagner en pertinence, en rapport de forces sur les



objectifs que nous voulons faire partager au plus grand nombre de jeunes, d'actifs, de chômeurs et de retraités. Réactualisant nos repères revendicatifs, salariaux et sociaux, le rapport réaffirme les propositions et exigences de la CGT en matière de statut du travail salarié et d'instauration d'une sécurité sociale professionnelle.

Bien en phase avec les besoins qui s'expriment chez ceux qui résistent et se révoltent dans les entreprises contre les reculs qui leur sont imposés par le tandem gouvernement/patronat, la CGT l'est d'autant mieux que les salariés l'ont placée largement en tête de la représentation syndicale lors des élections prud'homales de 2008. Aussi la CGT se propose d'engager lors de ce congrès une réflexion collective sur quelques transformations structurelles, plus particulièrement en matière de champs professionnels. Il s'agirait de réduire le nombre des fédérations qui forment la face professionnelle de la confédération. Pour ce qui concerne le SGLCE, il intégrerait la branche communication redimensionnée, qui serait l'un des nouveaux champs devant émerger de cette réflexion de long terme.

Notre syndicat, lors de sa dernière commission exécutive du 19 octobre, a débattu des rapports proposés et vous pourrez prendre connaissance de son approche dans le compte-rendu publié en page 2 de ce numéro du *Livre parisien*. Parmi nos premières décisions, les 6 et 7 novembre prochains, nous tiendrons des assemblées au syndicat alors que d'autres s'organiseront dans les entreprises. Les choses s'accélérent à l'approche du 10 novembre qui est la date limite retenue pour le dépôt des amendements, nous voulons tout mettre en œuvre pour faciliter la participation des adhérents du syndicat à la préparation du congrès. Aussi cette date ne doit pas être comprise comme une limite aux débats. Le SGLCE veut que ces derniers soient le plus divers possible afin qu'ils participent directement à la construction du contenu de nos interventions lors du 49^e congrès de la CGT.

Si aujourd'hui vous n'avez pas encore pris connaissance des rapports et résolutions proposés aux adhérents des syndicats de la CGT lors de ce 49^e, vous pouvez les télécharger sur le site du *Livre parisien* <http://www.livreparisien.fr>.

G. T. F.